

## Tombeau pour une ethnologie du proche ?<sup>1</sup>

Laurent LE GALL

Autant en emporte l'ethnologie du proche. Commencer de la sorte alors que le titre de cet ouvrage collectif évoque des jalons peut sembler un tantinet provocateur. Il n'en est rien même si les approches déconstructivistes à l'œuvre dans les sciences sociales invitent, souvent fort heureusement, à rompre avec le sens commun, tout scientifique soit-il. On y verra donc une intention de questionner une expression et, partant, de s'interroger sur les catégorisations et leurs effets à l'œuvre dans un champ scientifique structuré par des recompositions disciplinaires s'ajustant en fonction des intérêts des acteurs et des positions qu'ils occupent dans le champ<sup>2</sup>. On observera surtout que les pages exploratoires qui suivent visent moins à développer un propos nourri d'affirmations définitives – ce serait ridicule – qu'à rendre compte de ce que nous avons cru comprendre des fonctions et des usages liés à un signifié flottant.

### Premières observations

Ethnologie du proche. Le syntagme semble résonner avec un écho d'autant plus fort que tout apprenti ethnologue se frotte très rapidement

- 
1. Ce texte doit beaucoup aux lectures de Jean-François Simon ; il n'aurait jamais vu le jour sans les très nombreux échanges qui ont nourri un compagnonnage intellectuel de plusieurs années. Que Jean-François trouve ici l'expression de mon amicale reconnaissance pour ce que j'ai cru comprendre, à ses côtés, du regard que l'ethnologue porte sur sa/les société(s).
  2. Sur ces questions, voir l'ouvrage capital de Pierre BOURDIEU, *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir, 2001.

à ce qui, avec le terrain, demeure l'un de ses marqueurs au-delà des lignes de faille propres à toute discipline : la question de l'altérité/altérisation et, ce faisant, celle de la juste ou de la bonne distance entre les acteurs en situation ethnographique<sup>3</sup>. Le qualificatif de proche renvoie explicitement à une inscription spatiale ou à une proximité sociale<sup>4</sup> dont la familiarité opérerait pour le chercheur entre l'activation d'une ressource (être en «pays de connaissance») et un processus de réduction de ses contemporains les plus immédiats à des «acteurs d'un univers social étranger<sup>5</sup>» (la contiguïté ne pouvant être pavée que de faux-semblants) ; il suggère tout autant, plus ou moins implicitement d'ailleurs, le «grand partage» disqualifié scientifiquement<sup>6</sup> mais demeuré sous-jacent (à force d'avoir été sinon intériorisé, à tout le moins objectivé<sup>7</sup>, et d'avoir pu servir d'argument). Communément admises, ces deux acceptions (la proximité ; le «grand partage») plaident ainsi, à première vue, en faveur d'un potentiel d'efficacité d'une expression gagée sur l'apparente simplicité d'une évidence. Possiblement investie de cette double identification qui offre de jouer sur le registre habituel des oppositions et des complémentarités – l'ethnologie du proche comme ethnologie en France<sup>8</sup> et de la France, et par extension en Europe et de l'Europe / l'ethnologie du proche comme antonyme des ethnologies appliquées aux ailleurs ou en leur provenance –, elle a été nourrie de sollicitations variées : soit qu'on l'utilise aux fins de distinguer dans la trajectoire d'un de ses acteurs une appropriation du terrain métropolitain après son détour par le lointain, soit qu'on l'invoque pour borner, souvent *a minima*, le périmètre d'un «chez soi» promu à

---

3. Voir, à ce propos, les remarques d'Alban BENSA, *La fin de l'exotisme. Essais d'anthropologie critique*, Toulouse, Anacharsis, 2006, p. 14-17.

4. Voir Gérard BAUDIN, «De la proximité comme analyseur», *L'Homme et la Société*, n° 165-166, 2007, p. 117-132, p. 118-120.

5. Gérard ALTHABE, «L'ethnologie et sa discipline», *L'Homme et la Société*, n° 95-96, 1990, p. 25-41, p. 27.

6. Florence WEBER, «De l'ethnologie de la France à l'ethnographie réflexive», *Genèses*, n° 89, 2012, p. 44-60, p. 48-50.

7. Voir Gérard LENCLUD, «Le grand partage ou la tentation ethnologique», dans Gérard ALTHABE, Daniel FABRE et Gérard LENCLUD (dir.), *Vers une ethnologie du présent*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1995 [1992], p. 9-37.

8. Pour reprendre la conclusion de Guy BARBICHON, «Ethnologie en France, ethnologie de la France. Champs nouveaux, manières neuves», *Anthropologie et Sociétés*, vol. 33, n° 2, 2009, p. 237-254, p. 252.

travers des objets donnés pour familiers et cadrer les regards, forcément distanciés, qui leur sont apportés. Parcourant l'œuvre filmique de Luc de Heusch à cheval sur l'Afrique et la Belgique, Damien Mottier évoque ainsi le « changement de pied d'une ethnographie du lointain [...] à une ethnologie du proche<sup>9</sup> ». Organisée en 2016, une journée d'étude portée par la Société d'ethnologie française a vu six intervenants se pencher sur une « Ethnologie chez soi » – un dérivé de l'*anthropology at home* – dimensionnée, en l'occurrence, aux enjeux d'une modernité où les nouvelles technologies recomposent les distances<sup>10</sup>.

S'il n'entre pas dans notre propos de recenser les utilisations de l'expression la plus courante et de ses variations – ce qui serait toutefois à entreprendre pour affiner le point de vue –, nous ferons, à ce stade, quelques suggestions à partir des informations non exhaustives que nous avons recueillies. Souligner, en premier lieu, qu'un halo sémantique recouvre une gamme d'expériences et des objets variés, à tel point que l'ethnologie du proche n'est qu'une des occurrences d'une ethnologie qui se décline, par exemple, sur le mode du présent ou du quotidien, invite à rappeler combien le label qui nous occupe ne dispose pas d'une définition stabilisée. Ainsi en va-t-il de ces nomenclatures dont l'immédiateté de la compréhension et/ou de la perception est inversement proportionnelle au pré carré, disciplinaire en l'espèce, qu'elles sont supposées circonscrire. Et ce ne sont guère les raffinements lexicaux qui viennent contredire l'impression première d'une distorsion entre le signifié et ses signifiants. Affirmer, dans un article intitulé « Une anthropologie du très proche », que l'« on assiste aujourd'hui à l'essor d'une anthropologie du proche et du contemporain et au développement concomitant de recherches consacrées à des populations de proximité, dans leurs cadres usuels<sup>11</sup> », ou distinguer parmi les deux désinences d'une « ethnologie de l'objet rapproché » une « *ethnologie du "proche*

---

9. Damien MOTTIER, « L'œuvre en double de Luc de Heusch », *Gradhiva*, n° 20, 2014, p. 218-240, p. 235.

10. <https://sophiapol.hypotheses.org/19245> (consulté le 14 juillet 2016). La même année, une journée d'étude intitulée « Ethnographies du proche : perspectives réflexives et enjeux de terrain » a été organisée à l'Université de Liège, <http://www.edtss.be/?p=1471> (consulté le 14 juillet 2016).

11. Charles GARDOU, « Une anthropologie du très proche », *Journal des anthropologues*, n° 122-123, 2010, p. 15-26, p. 17.

*différent* » et une « ethnologie *endotique*<sup>12</sup> », sans que dans l'un ou l'autre cas ces variations taxinomiques ne soient indexées, faute d'une charge heuristique qui serait couplée avec de telles amodiations, sur un bénéfice d'intelligibilité attendu, relève du toilettage d'un « chapeau mou » bien plus que d'une entreprise d'objectivation de savoirs et de pratiques « embarqués » sous une même dénotation.

En second lieu, l'ethnologie du proche semble se dérober toujours davantage dès lors que l'on s'attache à rechercher des affiliations dans des publications dont on parierait volontiers qu'elles en relèvent compte tenu du sens commun dont elle est affublée. Grande est en effet l'asymétrie entre ce à quoi elle ressortit prosaïquement (« aborder de front les aspects nodaux du fonctionnement de nos sociétés<sup>13</sup> », pour reprendre un dénominateur suggéré par Marc Abélès et Susan Carol Rogers) et celles et ceux qui s'en recommandent. Inscrites sur des terrains français abordés et construits selon des protocoles et des outillages intellectuels diversifiés, les enquêtes de Georges Ravis-Giordani sur le Niolu, Colette Milhé sur l'occitanisme, Marie Desmarts sur une municipalité des Landes en crise au début des années 2000 ou Jean-Dominique Lajoux sur l'Aubrac<sup>14</sup> ne se recommandent pas de cette qualification. Les références mobilisées dans les introductions des publications que de telles enquêtes couronnent à plus ou moins brève échéance en témoignent. Tandis que Georges Ravis-Giordani insiste dans la préface à la seconde édition de son grand œuvre – soit une actualisation d'une lecture réflexive de son travail à l'aune des évolutions de la discipline – sur l'articulation fondamentale entre un « moment ethnographique » et un « moment anthropologique<sup>15</sup> » en discutant préférentiellement les thèses défendues par Dan Sperber, Marie Desmarts convoque, elle, Pierre Bourdieu, Jean Bazin, Marc Abélès

---

12. Guy BARBICHON, « Ethnologie en France, ethnologie de la France. Champs nouveaux, manières neuves », art. cit., p. 241.

13. Marc ABÉLÈS et Susan Carol ROGERS, « Introduction » au numéro consacré à l'anthropologie du proche, *L'Homme*, vol. 32, n° 121, 1992, p. 7-13, p. 9.

14. Georges RAVIS-GIORDANI, *Bergers corses. Les communautés villageoises du Niolu*, Ajaccio, Albiana, 2001 [1983] ; Colette MILHÉ, *Comment je suis devenue anthropologue et occitane. Le travail d'enquête : la singularité d'une expérience*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2011 ; Marie DESMARTIS, *Une chasse au pouvoir. Chronique politique d'un village de France*, Toulouse, Anacharsis, 2012 ; Jean-Dominique LAJOUX, *Aubrac. Des racines et des hommes*, Paris, Delachaux et Niestlé, 2014.

15. Georges RAVIS-GIORDANI, *Bergers corses. Les communautés villageoises du Niolu*, op. cit., p. 11.

ou Gérard Althabe sans que ces deux derniers ne soient expressément assignés à la défense d'un parti pris épistémique auquel ils auront pourtant singulièrement contribué à donner forme. Prolongeant cette observation, l'on constatera au surplus que l'ethnologie du proche est bien peu prisee dans les ouvrages de synthèse alors même que ceux qui les dirigent et/ou les documentent comptent parmi les acteurs qui entendent peu ou prou (re)définir les frontières de la discipline et ses segments constitutifs. Loin d'être complet, le coup de sonde qui porte sur *Ethnologie. Concepts et aires culturelles* (2001), *Ethnologie(s). Nouveaux contextes, nouveaux objets, nouvelles approches* (2009) et *Ethnographies plurielles. Déclinaisons selon les disciplines* (2014) informe en effet sur l'élection de la référence. Autant le premier recueil accrédié, sous la plume de Martine Segalen, les réalisations d'une ethnologie de soi décrite ici comme un «manteau d'Arlequin<sup>16</sup>», autant les deux suivants se font l'écho sinon de son euphémisation, à tout le moins de certaines prises de position succinctes afférentes à la position subalterne qu'elle occuperait. Prenant appui sur deux propositions banalisées dans le milieu des ethnologues, le terrain en tant que passage obligé<sup>17</sup> et l'existence du binôme proche/lointain qui dicte des rôles, Georges Ravis-Giordani note ainsi non sans une pointe d'amertume : «Pourquoi alors, devrait-on, s'il lui arrive de travailler sur sa propre société, lui tenir rigueur d'avoir déjà acquis cette familiarité ? Est-ce bien là le péché originel dont l'ethnologie *at home* devrait se laver ?<sup>18</sup>».

Résumons-nous. Élection, avons-nous écrit. Le terme est vraisemblablement impropre. Il postulerait, de même que l'idée d'échec est corrélée à celle de succès, que l'ethnologie du proche fut un projet voire un programme, ce qui, ainsi que nous essaierons de le montrer plus tard, ne nous paraît pas avoir été le cas. Expression ductile, l'ethnologie du proche, employée différemment en fonction de la position des acteurs dans le champ plus global de l'anthropologie – la «brève histoire» que

---

16. Martine SEGALEN, «Les études européenistes», dans Martine SEGALEN (dir.), *Ethnologie. Concepts et aires culturelles*, Paris, Armand Colin, 2001, p. 253-271, p. 261.

17. Sur cette dimension, voir l'article de Martin DE LA SOUDIÈRE, «L'inconfort du terrain. "Faire" la Creuse, le Maroc, la Lozère...», *Terrain*, n° 11, 1998, p. 94-105.

18. Georges RAVIS-GIORDANI, «Introduction», dans Georges RAVIS-GIORDANI (dir.), *Ethnologie(s). Nouveaux contextes, nouveaux objets, nouvelles approches*, Paris, Éditions du CTHS, 2009, p. 7-14, p. 9.

lui a récemment consacré Florence Weber l'occulte<sup>19</sup> – et des traditions intellectuelles qu'ils privilégient, se singularise de deux façons : soit comme un « moment disciplinaire », une étape dans la production d'une connaissance<sup>20</sup>, soit comme une caution, un marqueur, ou, pour être plus exact, une ressource qui serait d'autant plus aisément accessible et utilisable qu'elle repose sur un substrat théorique faible à la charge symbolique en revanche élevée<sup>21</sup>.

La troisième suggestion s'appuie sur une citation : « En dépit des critiques à l'égard des théories du "grand partage" et des stimulantes réflexions ouvertes dans les années 1980-1990 par la notion d'anthropologie *at home* ou d'ethnologie du proche au sein de la discipline, celle-ci s'est relativement moins développée en France qu'ailleurs – en Grande-Bretagne ou aux États-Unis par exemple<sup>22</sup> ». À rebours d'une affirmation dont on supposera qu'elle est une émanation concrète des règles qui animent le champ scientifique (toute discipline suppose, pour continuer d'exister, de générer des débats, des oppositions, des conflits, quitte à ce qu'on les lui invente), l'impression dominante<sup>23</sup> est, au contraire, que l'ethnologie du proche n'a guère provoqué de discussions. Ignorée en tant que pavillon de ralliement ou catégorie normative dans des ouvrages qui se vouent à une mise en perspective des grandes questions irriguant le monde des ethnologues/anthropologues<sup>24</sup>, elle

19. Florence WEBER, *Brève histoire de l'anthropologie*, Paris, Flammarion, 2015, p. 288 et suiv.

20. Telle qu'elle apparaît dans le bilan d'étape extrêmement informé que dressa Christian BROMBERGER, « L'ethnologie de la France et ses nouveaux objets. Crise, tâtonnements et jouvence d'une discipline dérangement », *Ethnologie française*, vol. 27, n° 3 : « Quelles ethnologies ? France Europe 1971-1997 », 1997, p. 294-313 ; on remarquera que des expressions telles que « ethnologie des pratiques vives du monde contemporain », « ethnologie de la France réelle » ou « fragments d'ethnologie contemporaine » précèdent dans l'article la première mention d'une « ethnologie du très proche » qui apparaît page 296.

21. Un exemple canadien : Anne-Marie DESDOUITS et Martine ROBERGE, « L'ethnologie du proche », *Ethnologues*, vol. 26, n° 2, 2004, p. 5-19.

22. Voir Tiphaine BARTHÉLEMY, Philippe COMBESSIE, Laurent Sébastien FOURNIER et Anne MONJARET, « Ethnographies plurielles. De la diffusion de l'ethnographie dans les sciences sociales », dans Tiphaine BARTHÉLEMY, Philippe COMBESSIE, Laurent Sébastien FOURNIER et Anne MONJARET (dir.), *Ethnographies plurielles. Déclinaisons selon les disciplines*, Paris, Éditions du CTHS, 2014, p. 9-27, p. 12.

23. Une impression qu'une étude bien plus fouillée serait en mesure de corroborer ou d'invalider.

24. Qu'il s'agisse, par exemple, des ouvrages aussi différents dans leur composition que dans les questions qu'ils brassent : titré « Un renversement thématique. L'étude de l'infiniment petit et du quotidien », un chapitre de l'ouvrage de François LAPLANTINE, *Clefs pour l'anthropologie*, Paris, Seghers, 1987, p. 151-154, ne convoque pas la notion de proche ; voir, par ailleurs,

ressemble bien davantage à une estampille promise à un bel avenir au cours de ses balbutiements (le tournant des années 1980-1990) avant d'être lestée finalement par des usages incertains. Les quelques pages introductives qui ouvrirent le numéro que *L'Homme* consacra en 1992 à «L'anthropologie du proche» méritent que nous nous y arrêtions ; exceptionnel est, en effet, à notre connaissance, le cas d'une revue qui afficha une telle mise sur agenda scientifique. Signées par Marc Abélès et Susan Carol Rogers, elles auraient pu faire office de cadrage. Reste qu'elles tinrent davantage de l'état des lieux que de la profession de foi. Les premières lignes n'en firent d'ailleurs pas mystère : «C'est qu'on mesure encore mal l'ampleur du tournant qui a été pris depuis une vingtaine d'années. Aucun manifeste, aucune de ces proclamations qui font et défont les modes intellectuelles, n'a accompagné ce mouvement<sup>25</sup>». Plaidoyer à bas bruit qui acta une configuration d'où il ressort ce qui relève dorénavant d'un fonds commun d'explications («retour sur l'hexagone<sup>26</sup>», retour sur soi, retours épistémologiques sur la relation à l'Autre), l'introduction tout comme les articles qu'elle présenta ressemblent plutôt à une mosaïque d'expériences/expérimentations qu'à un programme doté d'une quelconque dimension paradigmatique. On y verra donc moins un acte fondateur qu'une justification *a posteriori* d'un épisode disciplinaire en une époque où Marc Augé, constatant que «le mot "anthropologie" [était] aujourd'hui mis à toutes les sauces<sup>27</sup>», s'engagea «pour une anthropologie des mondes contemporains». Au cours de cette période (en gros, les années 1990), Gérard Althabe investissait davantage quant à lui une «ethnologie du présent» qu'il avait appelée de ses vœux un peu plus précocement<sup>28</sup>. L'air du temps

---

Mondher KILANI, *L'invention de l'autre. Essai sur le discours anthropologique*, Lausanne, Payot, 1994 ; Marc AUGÉ et Jean-Paul COLLEYN, *L'anthropologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 2009.

25. Marc ABÉLÈS et Susan Carol ROGERS, «Introduction», art. cit., p. 7.

26. *Ibid.*, p. 7.

27. Marc AUGÉ, *Pour une anthropologie des mondes contemporains*, Paris, Flammarion, 1997 [1994], p. 9. Il s'agit de la première phrase du premier chapitre. On soulignera par ailleurs que dès l'avant-propos, l'auteur revendiqua explicitement le statut de manifeste pour son ouvrage.

28. Voir son article, «Le terrain au présent. Propos enregistrés», *Bulletin de l'Association française des anthropologues*, n° 29-30, 1987, p. 43-49. Nombre de ses articles sont repris dans un ouvrage coécrit avec Monique SELIM, *Démarches ethnologiques au présent*, Paris, L'Harmattan, 1998.

était donc à une requalification du «paysage ethnographique<sup>29</sup>» dont rend compte la multiplicité des appellations d'origine, soulignons-le, faiblement contrôlée. À même de capitaliser sur ledit air, dans un espace définitionnel certes concurrentiel mais foncièrement inachevé, où les cartes de l'anthropologie étaient, d'après ce que suggéraient certains de ses acteurs, en passe d'être rebattues, l'ethnologie du proche avait des atouts à faire valoir (nous y reviendrons) pour devenir un étendard. Elle ne se transforma pourtant qu'en un pavillon de complaisance. L'on se souviendra ici d'un paragraphe d'une contribution que (re)travaille Gérard Althabe dans son entreprise de justification de «son» ethnologie du présent et on le considérera volontiers comme une clé pour notre tentative d'explication :

«Jusqu'à ces toutes dernières années, et à de très rares exceptions près, se sont constituées et cristallisées en France deux ethnologies, distinctes tant au niveau des chercheurs que des institutions de recherche : celle du lointain et celle de la France. Cette dualité recouvre d'ailleurs une hiérarchie ; tandis que les créations et déplacements théoriques sont localisés dans l'ethnologie du lointain – là où réside, au demeurant, le prestige intellectuel –, l'ethnologie hexagonale reste patrimoniale, rurale, étroitement liée à la muséologie. Les échos de ce qui se passe dans l'autre ethnologie y sont très étouffés<sup>30</sup>».

En guise de prolongement ou, plus exactement, en contrepoint, nous avons extrait d'une brève esquisse d'auto-analyse à laquelle s'est livrée Florence Weber deux décennies après la parution du texte que nous venons de citer, ces quelques lignes qui ouvrent, dans son cas, sur l'évocation d'un «itinéraire d'évitement» :

«Pour ma part, je considère que l'essentiel des innovations théoriques du dernier quart de siècle en anthropologie provient de ce courant, jadis mineur, de l'anthropologie des sociétés occidentales, et des effets en retour qu'il a produits sur le reste de la discipline<sup>31</sup>».

Divergences des vues qui brouillent un peu plus les pistes. Comme si c'était à chacun sa vérité...

29. Gérard ALTHABE, «L'ethnologue et sa discipline», art. cit., p. 25.

30. Gérard ALTHABE, «Vers une ethnologie du présent. Demande d'ethnologie et stratégie des ethnologues», dans Gérard ALTHABE, Daniel FABRE et Gérard LENCLUD (dir.), *Vers une ethnologie du présent*, op. cit., p. 247-257 ; première mouture du texte sous le titre «L'ethnologue et sa discipline», art. cit.

31. Florence WEBER, «De l'ethnologie de la France à l'ethnographie réflexive», art. cit., p. 45.



## Divergence des intérêts

L'ethnologie du proche avait, en apparence, presque tout pour s'imposer : un vocable accessible aisément (à la différence, par exemple, de ce qu'étaient supposés recouvrir les syntagmes anthropologie structurale ou anthropologie dynamique) ; l'état d'une discipline d'autant moins chevillée aux grandes théories unificatrices (marxisme et structuralisme) que l'ethnologie, fille de son temps, fut confrontée, à l'instar de l'histoire, à la déliquescence de certaines certitudes quant à son projet d'intellection des sociétés et à l'éclatement des manières de la penser et de la faire ; une prime croissante accordée au local. La percée toute relative de cette qualification à l'extrême fin du xx<sup>e</sup> siècle n'eut en effet rien de fortuit. Suffisamment nombreux sont ainsi les témoignages et les affirmations qui ont contribué à historiciser le rapatriement des anthropologues ultramarins dans un contexte postcolonial marqué, entre autres, par une réflexion sur leur rôle dans la production hâtive et biaisée de certaines identités, puis leurs adaptations fécondes sur des terrains métropolitains, pour qu'il soit inutile d'en rajouter. Tout aussi déterminants furent vraisemblablement les nouveaux cadrages d'une anthropologie de la postmodernité<sup>32</sup> infusant plus ou moins confusément un milieu scientifique qui n'avait jamais été aussi institutionnalisé jusque-là. Le rapprochement de ces deux dimensions n'est évidemment pas gratuit : d'un côté, la promotion de ces nouveaux « mots d'ordre » (polyphonie, relativité, fragmentation, fluidité des identités...) dont le registre sémantique de la labilité pouvait épouser opportunément les innombrables interrogations que souleva la reconfiguration de l'Europe – une nouvelle *terra incognita* – suite aux révolutions de l'année 1989 ; de l'autre, un écosystème disciplinaire, certes fragile, mais dont les positions institutionnelles n'avaient jamais été aussi confortables<sup>33</sup> en termes d'audience publique (*La Matinée des autres* sur France Culture, 1977-

---

32. On se reportera, par exemple, à l'article de Marc ABÉLÈS qui, à partir d'une approche localisée d'une anthropologie politique de l'Europe, série certains des enjeux disciplinaires contemporains des années 1990 : « De l'Europe politique en particulier et de l'anthropologie en général », *Cultures & Conflits*, n° 28, 1997, p. 33-58.

33. Voir Susan Carol ROGERS, « L'anthropologie en France », *Terrain*, n° 39, 2002, p. 141-162 ; l'auteur rappelle que la France comptait 400 postes d'universitaire ou de chercheur à la fin des années 1990. Gérard Althabe soulignait qu'en 1991, seules trois équipes orientaient leurs travaux dans la direction de l'ethnologie du présent ; voir sa contribution : « Vers une ethnologie du présent. Demande d'ethnologie et stratégie des ethnologues », art. cit., p. 247.

2002), de chercheurs fonctionnarisés, de revues ayant pignon sur rue (*Ethnologie française* et *Terrain* pour le domaine français) et, possiblement, de points de vue renouvelés et diffractés au diapason de l'effacement des frontières et du mantra de l'interdisciplinarité. Il n'était donc peut-être pas improbable que des convergences puissent être envisageables autour d'un dénominateur commun voire d'un lieu d'incubation dont l'ethnologie du proche aurait été la marque de fabrique.

La (ré)surrection du local, une valeur en hausse dans la France post-soixante-huitarde, ne saurait non plus être ignorée. Si elle prit, par exemple, la forme d'un revivalisme culturel enchâssé dans un discours quelquefois beaucoup plus ouvertement régionaliste<sup>34</sup> ou d'une conquête des mairies par un Parti socialiste convaincu que l'alternance politique se jouait dans les laboratoires de la démocratie municipale<sup>35</sup>, elle imprégna aussi l'horizon des sciences sociales d'un pouvoir d'évocation<sup>36</sup>, d'une attractivité grandissante imputable à la réhabilitation d'un «local [qui avait été] escamoté<sup>37</sup>». L'inflation des expressions érudites d'une histoire écrite par des gens du crû – une alternative fréquemment valorisée par ceux qui s'en firent les porte-parole pour contrecarrer une production des historiens professionnels réputée «hors-sol»<sup>38</sup> – eut ses pendants au sein de certaines disciplines : l'on songe à la prospection du local à travers les ambitions de certains politistes soucieux de privilégier les

---

34. Voir Christian BROMBERGER, «L'ethnologie de la France et le problème de l'identité», *Civilisations*, vol. 42, n° 2, 1993, p. 45-63.

35. Voir Rémi LEFEBVRE, «Construction et déconstruction locale de l'alternance nationale au Parti socialiste (1977-1983)», dans Philippe ALDRIN, Lucie BARGEL, Nicolas BUÉ et Christine PINA (dir.), *Politiques de l'alternance. Sociologie des changements (de) politiques*, Bellecomben-Bauges, Éditions du Croquant, 2016, p. 163-191.

36. En témoigne la valorisation du local par la sociologie rurale dans les années 1970 ; voir Pierre ALPHANDÉRY et Yannick SENCÉBÉ, «L'émergence de la sociologie rurale en France (1945-1975)», *Études rurales*, n° 183, 2009, p. 23-40, p. 37.

37. Albert MABILEAU, «Variations sur le local», dans Albert MABILEAU (dir.), *À la recherche du local*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 21-28, p. 22.

38. Voir Daniel FABRE, «L'Histoire a changé de lieux», dans Alban BENSA et Daniel FABRE (dir.), *Une histoire à soi. Figurations du passé et localités*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2001, p. 13-41, p. 20-21 ; voir aussi, sur la «fringale ethnographique» des années 1970-1980, les réflexions de Christian BROMBERGER, «Ethnologie, patrimoine, identités. Y a-t-il une spécificité de la situation française ?», dans Daniel FABRE (dir.), *L'Europe entre cultures et nations*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1996, p. 9-23, p. 15-18.

pratiques des acteurs<sup>39</sup> ou aux usages d'une micro-analyse oscillant entre une rédemption de la monographie et une nouvelle grille de lecture permettant de saisir différemment les emboîtements sociaux et les marges d'appréciation qu'ils offraient aux individus<sup>40</sup>. Le registre de la proximité, tel qu'il s'énonça dans les questionnements liés à une «anthropologie à l'épreuve du local<sup>41</sup>», avait potentiellement toutes les raisons de trouver à se lover au sein d'une ethnologie de la France, le substrat métropolitain et l'approche fréquemment monographique, bien que faiblement théorisés, pouvant justifier d'une prise en charge de l'expression. Il y avait peut-être là une possibilité de ressourcement et une occasion de rencontre entre des branches d'une même connaissance générale. Même si les termes de l'échange scientifique étaient flottants, le «proche», en tant qu'incitation possible au renouvellement des analyses, était en effet convertissable en un argument d'autorité pour une ethnologie de la France désormais précipitaire : bénéficiant de l'antériorité de ses terrains et de la bénédiction de certains ethnologues d'un lointain où la boîte à outils de l'anthropologie s'était en bonne partie élaborée, elle aurait pu y trouver un surcroît de reconnaissance. Les intérêts des parties en présence ne convergèrent que modestement et la rencontre fut, à ce qu'il nous semble, ratée.

La quatrième édition du *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie* (2010) ne met aucunement en avant l'ethnologie du proche. Publié dans sa première version en 1991, il accorde en revanche une place aux «recherches sur la France». Tableau concis et critique d'un rameau disciplinaire que signa Françoise Zonabend, il appartient à ces topographies historiques de l'ethnologie de la France, à ces regards rétrospectifs portés sur elle qui fleurirent à compter des années 1980<sup>42</sup>. Par-delà leurs différences d'appréciation et les objectifs qu'ils

---

39. Voir Jean-Louis BRIQUET et Frédéric SAWICKI, «L'analyse localisée du politique. Lieux de recherche ou recherche de lieux ?», *Politix*, n° 7, 1989, p. 6-16.

40. Voir Jacques REVEL (dir.), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Le Seuil/Gallimard, 1996.

41. Marc ABÉLÈS, «L'anthropologie à l'épreuve du local», dans Albert MABILEAU (dir.), *À la recherche du «local»*, *op. cit.*, p. 52-65.

42. Par exemple : Jean CUISENIER et Martine SEGALÉN, *Ethnologie de la France*, Paris, Presses Universitaires de France, 1986 ; Isac CHIVA, «Entre livre et musée. Émergence d'une ethnologie de la France», Christian BROMBERGER, «Du grand au petit. Variations des échelles et des objets d'analyse dans l'histoire récente de l'ethnologie de la France», dans Isac CHIVA et Utz JEGGLE (dir.), *Ethnologies en miroir. La France et les pays de langue allemande*,

visèrent, ces inventaires contribuèrent à authentifier toujours un peu plus les origines intellectuelles d'un savoir accumulé et à en certifier son bien-fondé. Ils véhiculèrent aussi l'image d'une discipline d'autant plus assurée de ses positions récemment acquises que sa scientification assumée (la naissance d'*Ethnologie française* en 1971<sup>43</sup>, les impulsions d'une anthropologie historique qui, placée sous le patronage de certains maîtres des *Annales*, manifestait la capacité des ethnologues à forger des alliances) supposait, au risque de renoncer sinon à son autonomie, qu'elle ne s'encombre pas d'une formule surimposée ni ne se voue à une nouvelle «idole». À l'heure de l'efflorescence des publications qui s'en recommandèrent, l'ethnologie de la France n'avait nullement besoin d'une bouée de sauvetage pour s'affirmer. Le dépouillement des tables de deux revues, *Le monde alpin et rhodanien* (1973) et *Terrain* (1983), dont les domaines de prédilection et d'exercice justifiaient éventuellement l'utilisation de ce vocable – de substitution ? –, était cette hypothèse. Dans le premier cas, les articles rassemblés sous le chapitre «L'ethnologie» et, plus particulièrement, sous les mentions «De l'observation des mœurs au folklore. Du folklore à l'ethnologie» et «Généralités», firent l'impasse sur un lexique relevant peu ou prou de l'ethnologie du proche<sup>44</sup>. La même constatation vaut aussi bien pour *Terrain*. Publiée sous l'égide du ministère de la Culture, la revue, qui accueillit au fil des années de plus en plus de contributions liées à l'identité, ne se métamorphosa pas non plus en un de ses lieux d'acclimatation<sup>45</sup>.

La réticence voire la résistance<sup>46</sup> des ethnologues de la France à ne pas afficher le label de la proximité invite à analyser cette occultation comme un effet de champ. La piètre qualification de l'ethnologie

---

Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1987, respectivement p. 9-33 et p. 67-94.

43. Pour une vision d'ensemble des orientations de la revue, voir Martine SEGALÉN, «Les ethnographies d'*Ethnologie française*», dans Tiphaine BARTHÉLEMY, Philippe COMBESSIE, Laurent Sébastien FOURNIER et Anne MONJARET (dir.), *Ethnographies plurielles. Déclinaisons selon les disciplines*, *op. cit.*, p. 31-48.
44. LE MONDE ALPIN ET RHODANIEN, *Index analytique des vingt ans (1973-1992)* et *Index analytique des trente ans (1993-2003)*, Grenoble, Centre alpin et rhodanien d'ethnologie, respectivement 1993, p. 60 et 2006, p. 37-38.
45. Voir TERRAIN, *Tables, 1983-1998* et *Tables, 1983-2001*, Paris, Mission du Patrimoine ethnologique, respectivement 1998 et 2001.
46. Encore faudrait-il, pour utiliser ce terme à dessein, qu'il y ait eu, de la part de nombre d'ethnologues, une stratégie volontaire (et concertée ?) d'évitement, ce qui reste à prouver.

du proche, dans un périmètre de l'anthropologie traversé par des oppositions épistémiques et des luttes de préséance, renvoie moins à une mauvaise circulation de l'information ou à une méconnaissance de ce qu'elle pouvait recouvrir, plus ou moins confusément, dans un milieu scientifique qui valorise volontiers la nouveauté qu'à ces enjeux de positionnement qui affectent tout espace social concurrentiel. Partons ici de deux citations. À la question faussement simple «Qu'est-ce qu'une discipline ?», Jean-Louis Fabiani répond : «On peut dire qu'il s'agit à la fois de la stabilisation d'un objet de connaissance, de la sécurité aux frontières et de l'établissement de modes unifiés de traitement d'objets préalablement découpés<sup>47</sup>». Michel Offerlé ajoute quant à lui : «L'espace des disciplines est perpétuellement retravaillé par l'émergence de spécialités nouvelles dont les promoteurs parviennent à faire reconnaître la validité [...] mais est aussi hanté par les multiples tentatives qui terminent leur carrière dans les sentines de la science ou dans l'opprobre de la mémoire<sup>48</sup>». À bien des égards, le vocable du proche n'était pas d'une grande utilité pour une ethnologie de la France qui, après des décennies de sédimentation, pouvait exciper d'une légitimité nouvelle à laquelle certains de ses acteurs entendaient contribuer davantage en retraçant – c'est-à-dire en sélectionnant – les étapes majeures de son passé. En d'autres termes, elle ne nécessitait pas cet *aggiornamento* dans lequel certains de ses porte-parole auraient peut-être investi si le contexte avait été plus instable.

Il s'avère que toute discipline, soit pour s'affirmer au cours d'un baptême, soit pour être (encore) plus crédible aux yeux des principaux tenants des disciplines qui en sont le moins éloignées, génère sa propre histoire. En un sens, et en dépit d'un raccourci qui semblera peut-être exagéré, les généalogies de l'ethnologie de la France qui se multiplièrent dès la fin du xx<sup>e</sup> siècle apparaissent comme autant de justifications d'un processus de formalisation d'un savoir qui émergea après la Seconde Guerre mondiale. Appelé à fournir un état des lieux d'une discipline

---

47. Jean-Louis FABIANI, «À quoi sert la notion de discipline ?», dans Jean BOUTIER, Jean-Claude PASSERON et Jacques REVEL (dir.), *Qu'est-ce qu'une discipline ?*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2006, p. 11-34, p. 25.

48. Michel OFFERLÉ, «Haires et errances disciplinaires», dans Yves DÉLOYE et Bernard VOUTAT (dir.), *Faire de la science politique. Pour une analyse socio-historique du politique*, Paris, Belin, 2002, p. 255-264, p. 256.

«longtemps dédaignée<sup>49</sup>», Georges Balandier souligna dans le *Yearbook of Anthropology* paru en 1955 :

«Les recherches de folklore – ou d’ethnographie française – bien qu’elles disposent de laboratoires et de publications particuliers sont étroitement reliées à l’ensemble des activités ethnologiques. Les jeunes chercheurs reçoivent une formation souvent double et peuvent passer de l’un à l’autre de ces domaines d’étude. Cette relation se comprend aisément si l’on rappelle que le même phénomène d’*éloignement* intervient quant à l’objet d’étude que se sont fixé ces deux disciplines<sup>50</sup>».

Si l’évocation d’un terreau institutionnel de plus en plus fécond, l’établissement de la continuité d’une tradition intellectuelle unissant le tandem Mauss/Lévy-Bruhl et Lévi-Strauss, ou les terrains étrangers y tinrent une place prépondérante, le domaine français fut, ainsi qu’on le remarque, loin d’être négligé. Répertoire des lieux de sa production (le Musée national des arts et traditions populaires, le Laboratoire d’ethnographie française), inventaire des «diverses orientations caractérisant actuellement les travaux des spécialistes du folklore français<sup>51</sup>», désignation de ses principaux porteurs (Varagnac, Rivière, Maget...) alimentèrent, à la suite du paragraphe introductif, le panorama plus général d’une discipline aux frontières mouvantes (en témoigne, s’il le fallait, la confusion des labellisations retenues). Mentionnée dans l’extrait et conçue tel un dessein souhaitable pour l’avenir de l’ethnologie, l’illusion/aspiration à l’unification de ses spécialités dans un seul et même creuset ne saurait toutefois rendre compte de l’état de subordination du rameau hexagonal à la branche «exotique» dont l’africaniste se fit par ailleurs sinon le chantre, à tout le moins l’un de ses justificateurs. Balbutiante, une ethnologie de la France avait effectivement droit de cité, n’était que ses travaux étaient passés sous silence dans la dernière partie de la contribution que l’auteur des *Anthropo-logiques* consacra à «La méthodologie et l’élaboration théorique<sup>52</sup>», et qu’il orienta

---

49. Georges BALANDIER, «France. Revue de l’Ethnologie en 1952-1954», *Yearbook of Anthropology*, 1955, p. 525-540, p. 525.

50. *Ibid.*, p. 529.

51. *Ibid.*, p. 530.

52. *Ibid.*, p. 535-537. Notons que dans un autre bilan publié quelques années plus tard, Georges Balandier ne mentionna plus du tout les productions liées à l’ethnologie de la France ; l’ethnologie française se confondait uniquement avec le travail des ethnologues du lointain ;

exclusivement vers l'inventivité et les seules productions des chercheurs du lointain.

Admise sans être pleinement consacrée, l'ethnologie de la France dans sa dimension épistémologique se fabriqua dès lors essentiellement dans le cadre endogène de ceux qui, par leurs travaux sur le terrain et la reconnaissance qui allait souvent de pair, disposaient d'une autorité scientifique pour la positionner<sup>53</sup>. Il n'entre pas dans notre propos de retracer les voies qu'elle emprunta, les objectifs que ses auteurs lui assignèrent et les intérêts que ces derniers y trouvèrent<sup>54</sup>. L'on fera donc seulement appel à trois références. Le fort et ambitieux volume que dirigea Jean Poirier en 1968 dans la collection de La Pléiade juxtapose des études et des approches pour le moins variées. S'il incombait au maître d'œuvre, spécialiste de certaines sociétés coloniales (Nouvelle-Calédonie, Madagascar entre autres), de retracer l'histoire de la pensée ethnologique, ce furent à Georges Henri Rivière et à Marcel Maget qu'il revint de fournir respectivement deux synthèses, l'une sur les musées ethnographiques<sup>55</sup> et l'autre sur les «problèmes d'ethnographie européenne»<sup>56</sup>. L'addition des points de vue est intéressante à plus d'un titre. Si elle accrédita toujours un peu plus l'existence d'une «discipline jeune et particulièrement séduisante [qui] int[é]gr[ait] le folklore dans l'ensemble de la civilisation traditionnelle», selon les termes mêmes qu'utilisa le directeur de l'ouvrage dans son tableau d'assemblage qui valait, à maints égards, quitus des efforts accomplis pour se libérer d'«un folklore [qui] a[vait] vécu en tant que science un peu esthète ou dilettante», cette existence demeurait corrélée à une ethnologie

---

voir «Tendances de l'ethnologie française (I)», *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 27, 1959, p. 11-22.

53. L'on se reportera ici à la contribution *princeps* de Jean Cuisenier qui ouvrit le premier numéro d'*Ethnologie française*; partant de l'opposition entre sociétés européennes et sociétés exotiques, il entreprit de fixer les cadres d'un projet scientifique qui visait à «étudier de manière anthropologique les sociétés du domaine français»: «Construire son objet: L'ethnologie française et son domaine», *Ethnologie française*, vol. 1, n° 1, 1971, p. 7-10, p. 8.

54. État des lieux dans Susan Carol ROGERS, «L'anthropologie en France», art. cit.

55. Georges Henri RIVIÈRE, «Musées et autres collections d'ethnographie», dans Jean POIRIER (dir.), *Ethnologie générale*, Paris, Gallimard, 1968, p. 472-493.

56. Marcel MAGET, «Problèmes d'ethnographie européenne», dans Jean POIRIER (dir.), *Ethnologie générale*, op. cit., p. 1247-1338.

envisagée prioritairement depuis la « maison-mère<sup>57</sup> » que constituait le Musée de l'Homme. La subalternisation de l'ethnologie de la France<sup>58</sup> fut ainsi endossée par Marcel Maget que Jean Poirier loua pour son travail d'articulation entre des sphères d'activité<sup>59</sup> soumises à des forces dont les tendances centrifuges étaient vraisemblablement puissantes parce que les points de convergence n'avaient jamais été aussi forts (s'imprégner des catégories et des modes de pensée des autres relève aussi bien d'un phénomène de complicité intradisciplinaire que d'une captation d'héritage supposée fructifier) ; elle s'exprima en effet dans la longue réflexion taxinomique qu'engagea Maget à la toute fin de sa contribution. Énième question de qualification, dira-t-on, sauf qu'elle vient opportunément rappeler combien la monopolisation de la dénomination disciplinaire fut, une fois encore, un enjeu bien plus essentiel que circonstanciel, son espoir d'« une humanité [...] où, enfin, les mots d'ethnographie, de folklore et de *Volkskunde* ne risqueraient plus d'atteindre qui que ce soit dans sa dignité ou dans ses convictions philosophiques ou scientifiques<sup>60</sup> » résonne implacablement de cet aveu d'abdication qui lui avait fait valider, quelques lignes auparavant, le ralliement<sup>61</sup> au label de l'ethnologie – le Congrès international de folklore d'Arnhem (1955) l'avait porté sur les fonts baptismaux en souhaitant l'imposer tel un terme générique à même d'emporter sur son passage les nomenclatures nationales qui en parasitaient le (bon) usage. Pour autant, la présence de Rivière et de Maget dans ce volume, ce n'était tout de même pas rien. Signe de son autonomisation, l'ethnologie de la France n'était plus dite par les autres. Elle se donnait dorénavant à lire à travers les textes de deux de ses personnalités reconnues, l'une qui pouvait se prévaloir d'être devenue un « magicien des vitrines<sup>62</sup> »

---

57. Jean POIRIER, « Histoire de la pensée ethnologique », dans Jean POIRIER (dir.), *Ethnologie générale*, op. cit., p. 3-179, p. 133.

58. En voudrait-on une preuve supplémentaire que l'on ouvrirait le « Que sais-je ? » de Jean POIRIER, *Histoire de l'ethnologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1969, qui fait l'impasse sur le domaine français.

59. Jean POIRIER, « Histoire de la pensée ethnologique », art. cit., p. 136-137.

60. Marcel MAGET, « Problèmes d'ethnographie européenne », art. cit., p. 1336.

61. *Ibid.*, p. 1334-1335.

62. D'après la jolie expression de Nina GORGUS, *Le magicien des vitrines. Le muséologue Georges Henri Rivière*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2003. Concernant l'homme aux facettes scientifiques que fut Rivière, on se reportera à l'ouvrage de Martine SEGALÉN, *Vie d'un musée, 1927-2005*, Paris, Stock, 2005.



et l'autre de ce *Guide d'étude directe des comportements culturels*<sup>63</sup> (1953) dont la réputation participa au fil des années à gager le sérieux de l'« ethnographie métropolitaine<sup>64</sup> » (sous laquelle le livre était placé) sur une œuvre promise à la canonicité et célébrée comme un passage à l'acte anticipateur du folklorisme (l'amateurisme) à une nouvelle science sociale (le professionnalisme).

Les deux autres références concernent Jean Cuisenier dont le rôle dans la transsubstantiation des « arts et traditions populaires » en une « ethnologie française » de la France, compte tenu des fonctions institutionnelles et académiques qu'il occupa et du programme scientifique qu'il mit en œuvre, est essentiel<sup>65</sup>. En 2007, *Ethnologie française*, la revue qu'il avait fondée trente-six ans auparavant, rendit hommage au directeur d'une publication qui, de l'avis de Christian Bromberger, avait participé amplement à « une assomption de l'ethnologie de la France réelle<sup>66</sup> ». Le numéro spécial sortait un an après que l'ancien conservateur en chef du Musée national des arts et traditions populaires eut livré *L'héritage de nos pères. Un patrimoine pour demain ?*. De facture différente, les deux publications informent sur la sectorisation d'une sous-discipline dans la discipline ou, pour le dire autrement, sur sa « désaliénation ». Révolue, du moins en apparence, l'époque où l'ethnologie de la France devait s'aboucher à la seule ethnologie qui comptât pour être en mesure de s'affirmer. Sous-titré « Itinéraire d'un chercheur et questions pour l'ethnologie », le hors-série sanctionna l'extinction d'un savoir sous emprise et l'efficacité d'une « discipline dérangement<sup>67</sup> ». Ouverture européenne, à l'instar de celle qu'avait prônée Cuisenier dès 1994

---

63. Marcel MAGET, *Guide d'étude directe des comportements culturels*, Paris, Civilisations du Sud, 1953 ; il est à remarquer que la notion d'« ethnographie métropolitaine » ne fait l'objet d'aucune définition dans l'avant-propos. Dans le compte rendu qu'il écrivit dans le deuxième volume d'*Arts et traditions populaires* (1954), Gaston Bachelard évoqua un « Discours de la méthode de l'anthropologie moderne », p. 81.

64. À notre connaissance, seule la thèse de Bernard Edeine se réclama ouvertement d'une « ethnologie [et non ethnographie] métropolitaine » ; utilisée à une seule reprise dans l'introduction, l'expression ne fut pas objectivée : *La Sologie. Contribution aux études d'ethnologie métropolitaine*, 2 tomes, Paris-La Haye, Mouton, 1974. Isac Chiva utilisa la qualification de Marcel Maget dans un article : « L'ethnologie de la France en perspective », *Bulletin de l'Association française des anthropologues*, n° 12-13, 1983, p. 4-7, p. 4.

65. Voir Martine SEGALEN, *Vie d'un musée, 1927-2005*, *op. cit.*, p. 208 et suiv.

66. Christian BROMBERGER, « L'ethnologie de la France et ses nouveaux objets. Crise, tâtonnements et jouvence d'une discipline dérangement », *art. cit.*, p. 295.

67. Pour reprendre un élément du titre de Christian BROMBERGER, *ibid.*

afin de décloisonner une ethnologie hexagonale dorénavant dotée de compétences suffisantes pour se permettre d'aller voir au-delà des frontières, et balisages d'une histoire particularisée ponctuèrent ainsi les articles d'un numéro dont les lectures internalistes attestent une propension certaine à l'autoréférencement<sup>68</sup>. C'est cette même veine, abordée sur un ton quelquefois plus personnel, que suivit l'ancien directeur du Centre d'ethnologie française dans un ouvrage dont le titre, polysémique au demeurant, masque ce à quoi renvoient les chapitres : la validation des acquis d'une discipline que l'auteur se fit fort de singulariser en inférant de son ancienneté (la Société des observateurs de l'homme, l'Académie celtique) ou des dialogues que ce dernier entretint à part égale avec Claude Lévi-Strauss<sup>69</sup> – autant dire à front renversé.

### **Derrière l'autonomisation, les relents de l'incertitude**<sup>70</sup>

En l'espace de quatre décennies, l'ethnologie de la France avait acquis une position sans commune mesure à l'aune de la minoration qui l'avait affectée précédemment. Françoise Zonabend n'omet pas ainsi de rappeler combien l'enquête des «dames de Minot» (1967-1975) fut percluse, aux yeux de leurs collègues du Laboratoire d'anthropologie sociale, d'une sorte d'illégitimité principielle au motif que le regard éloigné ne pouvait s'exercer à proximité<sup>71</sup>. Rien, donc, que de très classique dans ces processus d'autonomisation disciplinaire qui fonctionnent en partie grâce à une distinction par l'histoire et à une inflexion réflexive que les acteurs, souvent les mieux pourvus en capitaux scientifiques, opèrent à partir de leurs propres travaux pour établir des généalogies légitimes.

L'historicisation de l'ethnologie de la France, dont nous avons rappelé que sa phase ascensionnelle correspondit en gros à la période où l'expression ethnologie du proche sortit de la confidentialité, a

68. Voir aussi l'encart spécial : «*Ethnologie française*, 40 ans. Journées internationales des 21 et 22 juin 2011», *Ethnologie française*, vol. 42, n° 2, 2012, p. 347-405.

69. Jean CUISENIER, *L'héritage de nos pères. Un patrimoine pour demain ?*, Paris, La Martinière, 2006, p. 256-257.

70. «Comme il arrive parfois quand on fixe un objet des yeux, longuement, le regard se perd dans l'incertitude», écrit Jean CUISENIER, *L'héritage de nos pères. Un patrimoine pour demain ?*, *op. cit.*, p. 7.

71. Françoise ZONABEND, «Minot : du terrain aux textes», dans Bernard PAILLARD, Jean-François SIMON et Laurent LE GALL (dir.), *En France rurale. Les enquêtes interdisciplinaires depuis les années 1960*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, p. 301-313, p. 302.

engendré une histoire normative, sainte diraient d'aucuns. Ancêtres, figures tutélaires, marginaux «géniaux», personnalités congédiées, morceaux de bravoure et moments de vérité scientifiques arc-boutés sur des projets de grande ampleur pavent les entreprises de reconstitution des lieux et des liens savants censés organiser le milieu dont il est question. Cette élaboration d'une histoire, qui correspond d'abord à un besoin de mise en ordre de la discipline, fut moins fondée sur un *continuum* de pratiques – quoique... si l'on en juge d'après la «sacralisation» du terrain<sup>72</sup> – que sur l'idée que ses auteurs se faisaient du *continuum* d'un projet (examiner la société à partir de ses traditions, puis de son peuple, puis des empreintes de la modernité). Elle peut être foncièrement perçue comme la constitution d'une ressource disponible au service d'une certification de ses propriétés et d'une justification de la reconnaissance qu'elle était supposée mériter à l'égal des autres sciences. L'ethnologie de la France ne fut pas, en l'espèce, un cas particulier de cet agencement d'une connaissance qui repose sur des rétrospectives. Une analyse beaucoup moins pointilliste supposerait d'ailleurs d'examiner les dynamiques à l'œuvre – et, en premier lieu, les acteurs qui y participèrent – dans l'élaboration d'un socle commun, l'actualisation des ajouts et des retranchements, des temps forts et des maillons faibles qui organisèrent un système de références. L'on constaterait vraisemblablement combien la fabrication d'une économie générale de la singularisation disciplinaire voire d'une orthodoxie repose, dans le cadre du durcissement progressif des frontières scientifiques, phénomène au «déroulement heurté, fait de décalages, de ruptures, d'affrontements, de divergences<sup>73</sup>», sur des déplacements réputationnels mais aussi et surtout sur des points d'appui consensuels dont l'opération bibliographique entretient continûment le prestige. La disqualification d'André Varagnac<sup>74</sup> est inversement proportionnelle au crédit imputé

---

72. Sur ses définitions au cours de l'histoire, voir Claude BLANCKAERT, «Histoires du terrain entre savoirs et savoir-faire», dans Claude BLANCKAERT (dir.), *Le terrain des sciences humaines. Instructions et Enquêtes (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 9-55.

73. Ainsi que le souligne Diana LE DINH, «Introduction. Pour une histoire sociale des sciences sociales», dans Diana LE DINH (dir.), *L'avènement des sciences sociales comme disciplines académiques (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Lausanne, Antipodes, 1997, p. 5-14, p. 12.

74. Cheval de bataille de Varagnac, l'archéocivilisation est évoquée dans le panorama de Georges BALANDIER, «France. Revue de l'Ethnologie en 1952-1954», art. cit., p. 529 ; sur le positionnement disciplinaire de Varagnac après 1945, voir Arnauld CHANDIVERT, « André

aux travaux de Marcel Maget<sup>75</sup> et, plus encore, à l'œuvre d'Arnold Van Gennep<sup>76</sup>. De *La Tarasque* (Louis Dumont) à *La mémoire longue* (Françoise Zonabend), de l'immersion de Laurence Wylie à Roussillon puis à Chanzeaux aux « grandes enquêtes interdisciplinaires » dans la France rurale des années 1960-1970<sup>77</sup>, des jeteurs de sort du Bocage mayennais (Jeanne Favret-Saada<sup>78</sup>) à la bourgeoisie française (Béatrix Le Wita), des travaux d'Isac Chiva aux *Quinze générations de Bas-Bretons* (Martine Segalen), une tradition intellectuelle, adossée en particulier au « renouveau du terrain<sup>79</sup> », a été « inventée » dont tout un chacun peut se revendiquer. Cette version enchantée de l'histoire de l'ethnologie de la France repose sur quelques constantes dont deux nous intéresseront plus particulièrement : la rupture catégorique avec le folklorisme et le statut accordé à la monographie.

Nicole Belmont écrit en 1986 : « Aucun ethnologue n'oserait s'avouer folkloriste. C'est même avec difficulté que l'ethnologie française reconnaît le folklore comme une étape historique, un peu honteuse, de l'étude des sociétés et des cultures de l'Europe. Elle lui dénie toute valeur scientifique et se rallie à l'usage courant et péjoratif du terme<sup>80</sup> ». Moyennant des accommodements avec la réalité, la plupart des exégètes de l'ethnologie de la France ont contribué à entériner, surtout à partir des années 1980, une séparation franche qui indiquait que plus rien ne pouvait et ne saurait fonctionner comme avant. Réduit à n'être au

---

Varagnac et les contraintes de l'histoire. La trajectoire tourmentée d'un folkloriste après guerre », *Ethnologie française*, vol. 45, n° 1, 2015, p. 167-174.

75. Voir, par exemple, Florence WEBER, *Manuel de l'ethnographie*, Paris, Presses Universitaires de France, 2009, p. 68-69.

76. Dans le cas de Van Gennep, le passage du statut de marginal à celui d'autorité consacrée se lit, par exemple, dans la place qui lui fut faite dans les *Lieux de mémoire* ; voir Daniel FABRE, « Le "Manuel de folklore français" d'Arnold Van Gennep », dans Pierre NORA (dir.), *Les lieux de mémoire*, vol. 3 : *Les France*, Paris, Gallimard, 1997 [1992], p. 3583-3614. Dans la réhabilitation du prétendu « ermite » de Bourg-la-Reine, une étape essentielle : Nicole BELMONT, *Arnold Van Gennep, créateur de l'ethnographie française*, Paris, Payot, 1974. Voir aussi le colloque qui lui fut consacré en 2011 : [http://www.berose.fr/IMG/pdf/AVG\\_diff\\_web.pdf](http://www.berose.fr/IMG/pdf/AVG_diff_web.pdf) (consulté le 14 juillet 2016).

77. Bernard PAILLARD, Jean-François SIMON et Laurent LE GALL (dir.), *En France rurale. Les enquêtes interdisciplinaires depuis les années 1960*, op. cit.

78. Les deux premiers chapitres de *Les mots, la mort, les sorts*, Paris, Gallimard, 1999 [1977] sont nourris de réflexions très critiques contre les folkloristes.

79. Voir Daniel CEFAL, *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2003, p. 479-493.

80. Nicole BELMONT, « Le Folklore refoulé, ou les séductions de l'archaïsme », *L'Homme*, vol. 26, n° 97-98, 1986, p. 259-268, p. 259.

mieux qu'une phase ambiguë, au pire une face sombre d'une proto-discipline dont certains chercheurs scrutèrent sa fonction matricielle dans l'idéologie vichyste<sup>81</sup>, le folklorisme ne devait être, en aucun cas, cette ombre portée sur une ethnologie de la France en état de réfection après 1945. Cette «épuration» est suffisamment connue pour que nous n'y revenions pas. Plus intéressante est l'interrogation qui porte sur l'objectivation de la cassure. Pour Florence Weber qui, dès 2000, souligna la coalescence des désignations des activités de ces chercheurs qui se spécialisèrent dans le domaine français<sup>82</sup>, un indice des recompositions à l'œuvre dans ce milieu, combien d'auteurs, à l'instar d'Isac Chiva<sup>83</sup>, ont assimilé et assimilent encore la fin de la Seconde Guerre mondiale à «la liquidation des présupposés de l'étude des traditions et du folklore<sup>84</sup>». La lecture cursive des dix-huit volumes de la revue *Arts et traditions populaires* (1953-1970) incite, en effet, à être plus circonspect. Imaginaire d'un futur Musée national des arts et traditions populaires «dont le théâtre de verdure s'ouvrirait à des fêtes folkloriques<sup>85</sup>» (premier tome), célébration des 80 ans de Van Gennep qualifié, à l'occasion de son jubilé, de «maître des études de folklore<sup>86</sup>», apparition pour la première fois, en 1957, d'une «bibliographie d'ethnographie française<sup>87</sup>», *addendum* de Georges Henri Rivière à l'article que consacra Marcelle Bouteiller, en 1966, aux collections «folkloriques» de Lionel Bonnemère, dans lequel il manifesta son intérêt pour «le portrait d'une société d'humanistes et d'ethnologues de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dont la contribution a[vait]

---

81. Voir Christian FAURE, *Le projet culturel de Vichy. Folklore et révolution nationale, 1940-1944*, Lyon-Paris, Presses Universitaires de Lyon-Éditions du CNRS, 1989 ; Régis MEYRAN, *Races, cultures et folklore : contribution à une histoire de l'anthropologie en France (1928-1945)*, thèse en ethnologie et anthropologie sociale (Jean Jamin, dir.), École des hautes études en sciences sociales, 2005.

82. Florence WEBER, «Le Folklore, l'Histoire et l'État en France (1937-1945)», *Revue de synthèse*, vol. 121, n° 3-4, 2000, p. 453-467, p. 465-466.

83. Isac CHIVA, «Entre livre et musée. Émergence d'une ethnologie de la France», art. cit., p. 29-31.

84. Jean-Claude CHAMBOREDON, «Compte rendu du livre de Jean Cuisenier et Martine Segalen *Ethnologie de la France*», *Revue française de sociologie*, vol. 28, n° 4, 1987, p. 679-685, p. 681.

85. Georges Henri RIVIÈRE, «Musée national des arts et traditions populaires», *Arts et traditions populaires*, vol. 1, 1953, p. 76.

86. Georges Henri RIVIÈRE, «Jubilé d'Arnold Van Gennep», *Arts et traditions populaires*, vol. 1, 1953, p. 289.

87. «Bibliographie d'ethnographie française», vol. 5, 1957, p. 370 et suiv.

été considérable pour le développement de l'ethnologie française<sup>88</sup> : autant d'éléments qui rendent compte de la normalisation progressive d'un lexique et de l'évacuation graduelle de la notion de folklore et de ses dérivés. Reste que si, dès 1956, le mot «ethnologie» fut promu au premier plan suite aux efforts de rationalisation sémantique opérés dans le cadre du Congrès de folklore d'Arnhem (20-24 septembre 1955) et de la réunion d'experts d'Amsterdam qui le suivit (26-27 septembre)<sup>89</sup>, cette spécification ne reposa pas sur une substitution qui effaça d'anciennes habitudes. Dans ses «réflexions sur un itinéraire» (1964), Marie-Louise Tenèze pouvait postuler que «la marche de notre discipline [...] ne s'[éta]it pas faite selon un mouvement rectiligne, mais bien plutôt selon une oscillation<sup>90</sup>», alléguer une double expérience née de ses compagnonnages intellectuels avec Paul Delarue puis Georges Henri Rivière (qui l'avait associée à la Recherche coopérative sur programme sur l'Aubrac), se recommander, à la fin de son article, de sa qualité d'«ethnologue<sup>91</sup>» ; son texte n'en laissait pas moins affleurer de nombreuses références à un folklorisme loin d'être renié. Détenteurs de capitaux scientifiques hétérogènes, nourris d'influences diversifiées, les acteurs de la «grande transformation» de l'ethnologie de la France n'avaient donc pas pu – ou pas souhaité ? – se conformer à la nouvelle définition légitime de la science qui était supposée coiffer leurs travaux. Il exista ainsi un hiatus entre l'hétérogénéité d'un milieu d'après-guerre non discipliné, que souligne la mixité terminologique présente dans *Arts et traditions populaires*, et l'image qui lui a été octroyée. Outre qu'elle peut relever d'une inertie liée à la répétition d'une antienne, et donc à sa naturalisation, la systématisation de la rupture épistémologique, qui perdure en tant que marqueur d'un âge nouveau<sup>92</sup>, fait surtout écho à une

88. Marcelle BOUTEILLER, «L'œuvre et les collections folkloriques de Lionel Bonnemère (1843-1905) membre de la Société des traditions populaires», *Arts et traditions populaires*, vol. 14, 1966, p. 17-39, p. 39.

89. Voir le compte rendu dans *Arts et traditions populaires*, vol. 4, 1956, p. 58-59.

90. Marie-Louise TENÈZE, «Le conte populaire français : réflexions sur un itinéraire», *Arts et traditions populaires*, vol. 12, 1964, p. 193-203, p. 194.

91. *Ibid.*, p. 203.

92. «La Libération consacre en quelque sorte la fin d'une discipline», écrit Régis MEYRAN dans *Le mythe de l'identité nationale*, Paris, Berg International 2009 p. 168 ; propos qui était déjà le sien dans sa contribution : «Les derniers jours du folklore : du renouveau des années 1930 à sa disparition dans l'après-guerre», dans Alain MAHÉ et Kmar BENDANA (dir.), *Savoirs du lointain et sciences sociales*, Saint-Denis, Bouchene, 2004, p. 133-139 ; objectivation

entreprise plus ou moins élaborée d'orchestration du passé. Alors qu'au seuil des années 1980, l'époque des entrelacs ethnologie/folklorisme n'était pas tellement éloignée, alors que certains de ses agents pouvaient s'en faire les gardiens du temple<sup>93</sup> tandis que d'autres avaient parié sur une modernisation des pratiques et des concepts – que l'on songe ici à la position médiane et médiatrice qu'occupa Isac Chiva<sup>94</sup> –, se débarrasser de la macule du folklorisme supposait sa mise à distance temporelle du côté des (ré)novateurs<sup>95</sup>. Aussi, la postérité de la rupture telle qu'elle fut réifiée dans ces années-là sanctionne-t-elle, en définitive, les rétributions d'une occultation réussie (avant que le folklorisme ne suscite, depuis une dizaine d'années, de nouveaux intérêts).

L'intérêt porté à la monographie apparaîtrait, à bien des égards, comme un corollaire du processus d'historicisation de la discipline. Passage quasi obligé d'une posture critique, les objections que nourrirent ses acteurs à l'encontre d'un exercice usuel et appliqué, qui rimait par trop avec les impasses scientifiques d'une pré-ethnologie, firent florès. Une approche généalogique de la scène du réquisitoire (entrées en lice des contempteurs et arguments qu'ils fourbirent ou réitérèrent) permettrait de documenter plus abondamment le processus de démonétisation du folklorisme. En son absence, l'on notera que la dévaluation de l'illusion

---

semblable dans la contribution de Gilles LAFERTÉ, «Tensions et catégories du folklore en 1937 : folklore scientifique, folklore appliqué, folklore touristique et commercial», dans Jacqueline CHRISTOPHE, Denis-Michel BOËLL et Régis MEYRAN (dir.), *Du folklore à l'ethnologie*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2009, p. 77-89, p. 87.

93. En 1978, André Varagnac et Marthe Chollot-Varagnac, sa femme, publièrent un «Que sais-je ?» aux Presses Universitaires de France intitulé *Les traditions populaires* et toujours imprégné de cette «théorie» de l'archéocivilisation aux relents réactionnaires.

94. Voir, par exemple, son hommage posthume à Georges Henri Rivière, «Georges Henri Rivière : un demi-siècle d'ethnologie de la France», *Terrain*, n° 5, 1985, p. 76-83 ; voir également son hommage à Claude Lévi-Strauss, «Une communauté de solitaires : le Laboratoire d'anthropologie sociale», dans Michel IZARD (dir.), *Claude Lévi-Strauss*, Paris, Éditions de L'Herne, 2004, p. 68-75 ; l'évocation de l'évolution du Laboratoire d'anthropologie sociale lui fit écrire à la toute fin : «L'orientation initiale a dû être infléchie, d'un côté en raison d'un grand nombre d'africanistes présents parmi les ethnologues français, d'un autre côté pour tenir compte du développement des études européanistes, très proches du folklore et de l'anthropologie historique», p. 74.

95. Voir la contribution d'Isac CHIVA, «Le domaine de l'ethnologie», *Ethnologia. Revue d'ethnologie et des sciences sociales des pays du Massif central*, n° 17-18-19-20 : «Pour une ethnologie d'urgence en France. Journées d'étude. Société d'Ethnologie Française, Limoges, 25-27 octobre 1979», 1981, p. 19-26 ; l'expression «ethnologie du proche», qui figure dès la première page, n'est jamais explicitée.

monographique<sup>96</sup>, concomitante des interrogations que d'autres acteurs des sciences sociales appliquèrent aux outils qu'elles avaient développés dans leur prise en charge du local<sup>97</sup>, emprunta de multiples canaux. Affirmation que «l'ethnologie de la France [...] changea ou naquit véritablement lorsque des ethnologues formés à l'ethnologie classique se mirent à s'intéresser à notre société<sup>98</sup>» tout en demeurant fidèles à la monographie (Françoise Zonabend, 1985), conviction que «les historiens du domaine français [étaient] en général beaucoup plus soucieux que les ethnologues de rompre avec les conventions du genre monographique et de bousculer les cadres d'observation<sup>99</sup>» (Gérard Lenclud, 1987), examen critique du «culte de la monographie<sup>100</sup>» (Christian Bromberger, 1987) conventionnèrent peu à peu usages et mésusages d'un modèle, rite de passage pour des chercheurs avant qu'il ne se trouve discrédité. Couplée à la revendication d'une «nouvelle histoire» pour la discipline, la «désanctuarisation» de l'hydre monographique obéit à une exigence toujours plus assumée de réflexivité<sup>101</sup>. Elle véhicula et imposa aussi

---

96. Mondher KILANI, *L'invention de l'autre. Essai sur le discours anthropologique*, op. cit., p. 54.

97. Références nombreuses parmi lesquelles nous avons choisi : Roger CHARTIER, «Science sociale et découpage régional. Note sur deux débats, 1820-1920», *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 35, 1980, p. 27-36, p. 32-35 ; Jean-Claude CHAMBOREDON, «Carte, désignations territoriales, sens commun géographique : les "noms de pays" selon Lucien Gallois», *Études rurales*, n° 109, 1988, p. 5-54 ; Thierry GASNIER, «Le local. Une et indivisible», dans Pierre NORA (dir.), *Les lieux de mémoire*, vol. 3 : *Les France*, op. cit., p. 3423-3477 ; Marie-Claire ROBIC (dir.), *Le Tableau de la géographie de la France de Paul Vidal de La Blache. Dans le labyrinthe des formes*, Paris, Éditions du CTHS, 2000 ; Bertrand MÜLLER, «Écrire l'histoire locale : le genre monographique», *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n° 9, 2003, p. 37-51 ; François PLOUX, *Une mémoire de papier. Les historiens de village et le culte des petites patries rurales (1830-1930)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011 ; Annie BLETON-RUGET, *La Bresse bourguignonne. Les dynamiques d'un territoire, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 2014.

98. Françoise ZONABEND, «Du texte au prétexte. La monographie dans le domaine européen», *Études rurales*, n° 97-98, 1985, p. 33-38, p. 34.

99. Gérard LENCLUD, «Anthropologie et histoire, hier et aujourd'hui, en France», dans Isac CHIVA et Utz JEGGLE (dir.), *Ethnologues en miroir. La France et les pays de langue allemande*, op. cit., p. 35-65, p. 63.

100. Christian BROMBERGER, «Du grand au petit. Variations des échelles et des objets d'analyse dans l'histoire récente de l'ethnologie de la France», art. cit., p. 75-84.

101. Voir, par exemple, Isac CHIVA, «Les monographies de village et le développement», dans CAHIERS DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE D'ÉTUDES DU DÉVELOPPEMENT, *De village en village. Espaces communautaires et développement*, Paris-Genève, Presses Universitaires de France-Cahiers de L'I.U.E.D., 1992 p. 15-46 ; Marc ABÉLÈS, «Le rationalisme à l'épreuve de l'analyse», dans Jacques REVEL (dir.), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, op. cit., p. 95-111, p. 99-101 en particulier.



et surtout un discours d'affirmation d'une ethnologie de la France solidement campée sur les bases renouvelées de la science<sup>102</sup>.

### **Une voie sans issue**

En contrepoint de ces certitudes, le peu d'engouement pour l'étiquette de l'ethnologie du proche n'est pas sans soulever certaines questions. Le télescopage de ces deux ethnologies qui, sans entretenir des liens de covalence, disposaient de points de convergence, n'eut pas vraiment lieu. On associera ce défaut de greffe à la configuration disciplinaire des années 1980-1990 dont elles étaient parties prenantes au sein de l'espace plus vaste des sciences sociales. Parce qu'elle était juvénile, la «politique» d'affichage de l'ethnologie de la France ne camoufla pas pour autant les doutes inhérents à la légitimité d'un savoir promu par un milieu de surcroît hétérogène. Le proche renvoyait par trop à l'hétéronomisation de la discipline pour qu'il pût être acceptable. Il charriait plus ou moins consciemment la synonymie du local contre lequel s'élevaient les critiques apportées à la monographie. Si, en 1997, Christian Bromberger réussit à l'inclure dans sa réflexion de portée plus générale sur une variation des échelles propice à des gains d'intelligibilité à condition qu'elle fût maîtrisée<sup>103</sup> (à l'instar des préconisations des micro-historiens et des tenants de la micro-analyse), c'est que le temps avait passé et que l'ethnologie de la France en avait profité pour gagner en influence et en visibilité. Le proche pouvait par ailleurs faire écho à un lexique d'importation qui camouflait à peine les rapports de force internes au champ de l'anthropologie. Valorisée tout particulièrement par des ethnologues du lointain dont l'appellation rend imparfaitement compte de la porosité des situations ethnographiques auxquelles certains furent mêlés bien avant les années 1970 (des ethnologues combinèrent des allers-retours entre des terrains métropolitains et des terrains extérieurs<sup>104</sup>), l'ethnologie du proche,

---

102. Devoir exciper de la justesse de sa démarche quand on travaillait sur une communauté...

Les premiers mots de l'introduction de la thèse de Georges Ravis-Giordani furent : «Encore une monographie !», *Bergers corses. Les communautés villageoises du Niolu, op. cit.*, p. 16.

103. Christian BROMBERGER, «L'ethnologie de la France et ses nouveaux objets. Crise, tâtonnements et jouvence d'une discipline dérangement», art. cit., p. 301-308.

104. Sauf à suggérer, ainsi que le fait Martine Segalen, que «jusqu'aux années 1960, le terrain français offrait le plus souvent un lieu de galop d'essai pour des apprentis ethnologues qui iraient ensuite faire de la "vraie" recherche, le plus loin possible de chez eux», *Vie d'un musée*,

cet « adieu au voyage<sup>105</sup> », ressemblait fort à un repli tactique pour des scientifiques en quête d'un autre horizon. Nous nous arrêterons ici sur cette dimension essentielle. En position cardinale, ne serait-ce que parce qu'elle avait offert ses lettres de noblesse à une anthropologie générale, science nomographique par excellence, et qu'elle avait optimisé la tradition spéculative des pères fondateurs<sup>106</sup> (Mauss en premier lieu), cette ethnologie du lointain devenue vagabonde, outre qu'elle conservait indéniablement un pouvoir de séduction, pouvait passer pour suspecte au gré de ses probables empiètements. Une sociologie des acteurs qui émargèrent à l'une ou l'autre des deux ethnologies permettrait vraisemblablement d'affiner cette suggestion. En l'état, on fera l'hypothèse que si les deux disciplines accueillirent des « héritiers » aux parcours conformes marqués au sceau de l'excellence académique à la française (Jean Cuisenier était agrégé de philosophie et le normalien Marc Augé de lettres classiques), celle des terrains lointains, laboratoire des principaux paradigmes, se constitua à partir des entreprises que menèrent des chercheurs munis de titres plus reconnus sur l'échelle des grades universitaires. L'on gagera donc que la marque « ethnologie du proche » fut d'autant moins prisée par les ethnologues de la France qu'elle recouvrit des enjeux autrement plus sociaux dont les réverbérations sur les états des disciplines sont cruciales. Et l'on ira jusqu'à supposer que la réserve dont firent preuve les membres périphérisés (les ethnologues de la France qui n'appartenaient pas aux institutions parisiennes) à son égard, alors même que la plupart de leurs travaux rejoignaient le sens commun dont elle pouvait être affublée (une ethnologie du local par des

---

1927-2005, *op. cit.*, p. 170, nous supposons que certains ethnologues (Marcelle Bouteiller, Louis Dumont, Christian Pelras, Michel Izard) conjugèrent des terrains dont les résultats des enquêtes qu'ils y menèrent sont à lire préférentiellement sous l'angle de la mixtion ; sur la position gigogne de Marcelle Bouteiller, voir le compte rendu de Roger BASTIDE, « Marcelle Bouteiller. Médecine populaire d'hier et d'aujourd'hui », *Arts et traditions populaires*, vol. 14, 1966, p. 360-362 ; concernant son parcours, voir la notice de Denise FEREMBACH, « Marcelle Bouteiller (1904-1990) », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, vol. 3, n° 1-2, 1991, p. 155-157.

105. Vincent DEBAENE, *L'adieu au voyage. L'ethnologie française entre science et littérature*, Paris, Gallimard, 2010.

106. *Ibid.*, p. 87 et suiv.

locaux), ne fut que la réponse évasive à ce qui s'apparente bel et bien à des logiques de domination<sup>107</sup>.

Longtemps subordonnée, vassalisée informellement – il ne s'agit tout de même que de concepts ! –, pâtissant d'un différentiel de compétences (la professionnalisation de l'ethnologie se constitua dans des organisations qui pilotèrent l'exploration/exploitation des lointains), l'ethnologie de la France ne se trouvait donc pas en situation d'adouber une ethnologie du proche qui s'avéra au surplus, et à bien des égards, un artifice. En voudrait-on une preuve que l'on se penchera sur la « Dernière séance » d'Emmanuel Terray. Au terme d'un rapide essai d'ego-histoire, l'agrégé de philosophie, ancien élève de l'École normale supérieure, conclut son dernier séminaire d'enseignant et de chercheur (2001) sur cette observation :

« Dans le monde réel aussi, les cloisonnements tombent, les discontinuités s'estompent. Sous la double pression de l'hégémonie occidentale et du marché mondial, il se produit une uniformisation progressive des sociétés, qui rend peu à peu caduque l'idée selon laquelle certaines zones devraient se voir appliquer un traitement particulier. Mais pour notre discipline, la mutation en cours se paie d'un prix relativement élevé : elle implique en effet le renoncement à cette ambition totalisante qui a fait la grandeur et les chefs-d'œuvre de l'anthropologie entre 1920 et 1960. [...] Reste à évoquer "l'anthropologie du proche", qui réunit à présent plus de la moitié des anthropologues. À mon sens, cette anthropologie du proche éprouve de grandes difficultés à énoncer sa spécificité par rapport aux disciplines voisines, en particulier la sociologie. Puisque la frontière ne passe pas par les objets de recherche, la séparation doit tenir au regard, à l'approche, à la méthode. Il n'est guère original de définir l'anthropologie comme ce qui est produit par une enquête de type anthropologique, quelle que soit la

---

107. Citons, à l'appui de cette suggestion, deux références que plus de trente ans séparent : une phrase d'introduction de Françoise ZONABEND (« De même, il ne nous paraît pas utile d'entrer dans la fallacieuse querelle de la "distance", cette bonne conscience des ethnologues de l'exotique... »), « Réflexions méthodologiques et déontologiques », *Ethnologia. Revue d'ethnologie et des sciences sociales des pays du Massif central*, n° 17-18-19-20 : « Pour une ethnologie d'urgence en France. Journées d'étude. Société d'Ethnologie Française, Limoges, 25-27 octobre 1979 », 1981, p. 223-229, p. 223 ; une note infrapaginale [qui renvoie à cette phrase dans le corps du texte : « L'anthropologie n'avait alors de valeur que par l'analyse des sociétés lointaines »] : « Mais n'est-ce pas toujours le cas, à en juger par la condescendance dont les chercheurs "du lointain" font preuve à l'égard des chercheurs "du proche" » ; on la doit à Françoise DUBOST et Bernadette LIZET, « Hommage à Isac Chiva », *Études rurales*, n° 190, 2012, p. 10-12, p. 11 ; voir Pierre BOURDIEU, « Le champ scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 2-3, 1976, p. 88-104, p. 94.

latitude sous laquelle cette enquête est réalisée. En d'autres termes, c'est le travail de terrain qui serait le critère de l'appartenance de telle ou telle étude au domaine de l'anthropologie. Encore faut-il que, du travail de terrain comme nous l'entendons, nous puissions fournir une image assez précise pour être discriminante, pour qu'on puisse tracer à partir d'elle des lignes de démarcation nettes et sans ambiguïtés<sup>108</sup>.

Ce constat corrobore ce que nous avons cru percevoir. L'ethnologie du proche ne s'appuya ni sur un programme ni sur un paradigme<sup>109</sup>. Un comble si l'on convient qu'elle bénéficia de l'entremise de certains anthropologues dont la discipline d'origine avait thésaurisé sur un héritage de «grands récits» épistémiques à prétention totalisante. Discipline orpheline au registre émoussé, peu relayée, elle ressemble davantage à ce sas de décompression qui offrit à certains acteurs de cingler, après une pause dans leur trajectoire<sup>110</sup>, vers une anthropologie beaucoup plus générale. En termes de rétributions intellectuelles et/ou symboliques, et de rendements explicatifs, le présent, les mondes contemporains ou la modernité<sup>111</sup> (et ses déclinaisons : postmodernité, surmodernité) offraient de meilleures garanties sur l'avenir<sup>112</sup>.

## Coda

Conclure sur «l'ethnologie du proche», mais comment ? En 1986, à l'occasion des vingt-cinq ans de *L'Homme*, plusieurs auteurs furent invités, sur fond de crise de l'anthropologie – elle sourd dans certaines contributions –, à donner leur point de vue. Florilège : «Plus

108. Emmanuel TERRAY, «Dernière séance», *Cahiers d'études africaines*, n° 198-199-200, 2010, p. 529-544, p. 541-542.

109. Il nous semble que l'ethnologie du proche aurait eu tout à gagner en objectivant des situations à partir de la «modernité régressive» ou des «contemporanéités incertaines», catégories et possibles percolateurs analytiques que nous espérons définir plus amplement dans les années qui viennent.

110. Voir, par exemple, Monique SELIM (à propos de Gérard Althabe), «Passé ethnologique. Situations, confrontations, moments», *Journal des anthropologues*, n° 102-103, 2005, p. 11-36 ; Jean-Paul COLLEYN et Jean-Pierre DOZON, «Lieux et non-lieux de Marc Augé», *L'Homme*, n° 185-186, 2008, p. 7-32.

111. Dans le numéro de *L'Homme* consacré à l'anthropologie du proche que dirigea Marc Abélès, ce dernier intitula son article «Anthropologie politique de la modernité», vol. 32, n° 121, 1992, p. 15-30.

112. On observera que Jean-Marie Privat utilise d'entrée de jeu le sas de l'ethnologie du proche, quand bien même elle est peu réifiée, pour justifier de la possibilité de faire advenir une ethno-critique de la littérature ; voir *Bovary Charivari*, Paris, CNRS Éditions, 1994, p. 7-13.

généralement et plus profondément, ce que révèle un tour d'horizon des publications récentes, c'est la totale absence d'une réhabilitation du banal et du familier dont la possibilité devrait hanter pourtant notre discipline. Les gestes les plus communs de nos voisins – et pas seulement ceux du forgeron ou du tonnelier chassés par le progrès technique –, les objets les plus humbles de la cuisine au grenier, ceux que nous procure la fabrication industrielle de série, les poètes nous ont montré quelles richesses inépuisables une certaine qualité d'attention peut y trouver. [...] Au reste, cela est bien assez connu. Lévi-Strauss (1958 : 416) ne parle pas de coup de cymbale ni de *scoop* quand il écrit : "il [l'anthropologue] pourra aussi être appelé à fournir sa contribution [...] à l'étude de phénomènes intérieurs, cette fois, à sa propre société mais qui se manifestent avec le même caractère de distanciation" ou un peu plus loin : "l'anthropologie est aujourd'hui la seule discipline de la distanciation sociale". Il suffit de passer à l'acte<sup>113</sup>» (Michel Panoff) ; «On assiste à un redéploiement des anthropologues sur le territoire de la métropole, à l'essor d'une anthropologie urbaine et industrielle de la France et, par ailleurs, à une dispersion – qui prend prétexte d'interdisciplinarité – des anthropologues sur d'autres disciplines au nombre desquelles il suffira de citer l'histoire, la médecine, les sciences naturelles... ce qui a pour corrélat immédiat la prolifération de sous-disciplines dont l'intitulé se donne sous la forme d'"ethnomédecine", d'"ethnoscience", etc. [...] D'une part, je voudrais être sûr que l'engouement pour l'étude de ces nouveaux objets et les louanges qu'on leur adresse de tous côtés ne procèdent pas d'une incapacité à affronter la crise que traverse actuellement la discipline. Car s'il est vrai qu'il devient difficile de maintenir l'objet traditionnel de l'anthropologie comme objet d'étude, n'est-ce pas une solution de facilité que d'en susciter de nouveaux ?<sup>114</sup>» (Alain Testart) ; «Qu'il soit nécessaire d'être allé ailleurs pour être en mesure de revenir ici, comme le rappellent avec raison les tenants de l'ethnologie traditionnelle, ne doit pas faire oublier qu'il n'est, en même temps, d'ailleurs que par rapport à ici. L'ethnologie des sociétés dites complexes s'efforce seulement de faire entendre ce

---

113. Michel PANOFF, «Une Valeur sûre : l'exotisme», *L'Homme*, vol. 26, n° 97-98 : «L'anthropologie : état des lieux», 1986, p. 287-296, p. 292-293.

114. Alain TESTART, «L'Objet de l'anthropologie sociale», *L'Homme*, vol. 26, n° 97-98, *op. cit.*, p. 139-142, p. 140-141.

qui, dans le programme anthropologique, restait le plus souvent sous-entendu, à savoir que les sociétés étrangères à la nôtre ont de celle-ci quelque chose à dire<sup>115</sup>» (Gérard Lenclud).

Contradictoires, les questionnements qui coudoyaient ce que «le proche» était censé apporter ou non à l'anthropologie se faisaient au sein de la revue qu'avait cofondée Claude Lévi-Strauss. Point de définition spontanée ici mais la quête d'un sens imprégné de ces points de vue différents que soutenaient des divergences d'intérêt. Dans le même numéro, la réhabilitation du folklorisme – un folklorisme raisonné –, sous la signature de Nicole Belmont<sup>116</sup>, vient opportunément souligner combien les courants dominants qui animent une discipline n'aboutissent pas à la réduction de pensées alternatives. Cette contribution importe pour notre propos car elle offre de considérer toujours un peu plus la toute relative légitimité du maillon faible – une coquille vide ? – que fut et que demeure l'ethnologie du proche. Les inclinations de nombre d'ethnologues à se pencher sur l'histoire de l'ethnologie de la France depuis le début des années 2000<sup>117</sup>, quitte à céder au paradigme des premiers<sup>118</sup> – voire à une labellisation à marche forcée des travaux de ceux qui auraient œuvré à la genèse d'une connaissance de la société dont ils étaient les contemporains – et à promouvoir, *in fine*, un discours de réassurance<sup>119</sup>, soulignent en creux la voie sans issue à laquelle l'ethnologie du proche s'apparente en effet. Du moins, est-ce ce que nous avons essayé de montrer. Notion aux contours vagues, déficitaire en «arcanes» auxquels se raccrocher, elle ne devint qu'exceptionnellement une aubaine. Aussi voudra-t-on bien admettre que les glissements

---

115. Gérard LENCLUD, «En être ou ne pas en être. L'anthropologie sociale et les sociétés complexes», *L'Homme*, vol. 26, n° 97-98, *op. cit.*, p. 143-153, p. 151.

116. Nicole BELMONT, «Le Folklore refoulé, ou les séductions de l'archaïsme», art. cit.

117. Né en 2006, le projet Bérose-Encyclopédie en ligne sur l'histoire des savoirs ethnographiques en Europe (<http://www.berose.fr/>) en est la parfaite illustration. Parmi les initiatives qui participent à l'historicisation de la discipline, on fera référence à un ouvrage : Jacqueline CHRISTOPHE, Denis-Michel BOËLL et Régis MEYRAN (dir.), *Du folklore à l'ethnologie*, *op. cit.*, et au séminaire «Ethnologie de la France, 1945-1975» (programme de recherche VISA) : <https://visa.hypotheses.org/762> (consulté le 14 juillet 2016).

118. Et non à celui des derniers... Voir Daniel FABRE, «Chinoiserie des Lumières. Variations sur l'individu-monde», *L'Homme*, vol. 48, n° 185-186, 2008, p. 269-299.

119. «Patrimonialisateur» suggérera-t-on à la lecture de certains textes et/ou de certaines résolutions.

progressifs «du terrain au texte<sup>120</sup>» et à leur histoire signalent tout autant une tendance d'une ethnologie de la France se ressourçant dans un passé que la démonétisation d'un proche que l'on ne parvi(e)nt guère à situer.

---

120. Mondher KILANI, «Du terrain au texte. Sur l'écriture de l'anthropologie», *Communications*, n° 58, 1994, p. 45-60.

